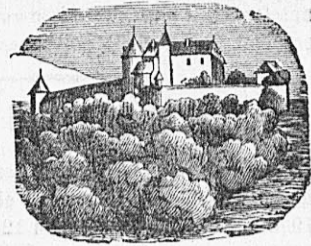




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

BOCAUX D'HIVER : Bulle, dép. 6<sup>00</sup> 10<sup>00</sup> 2<sup>25</sup> 5<sup>15</sup> 8<sup>00</sup> — Bulle, arr. 8<sup>00</sup> 1<sup>15</sup> 4<sup>00</sup> 7<sup>50</sup> 10<sup>00</sup>

## ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50  
» 6 mois, » 2 50  
Étranger... 1 an, » 9 —  
» 6 mois, » 5 —  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne on son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 24 mars 1903.

## La motion

Hochstrasser-Fonjallaz.

Les Chambres fédérales viennent de rejeter à une forte majorité une demande qui aurait pu apporter à notre Constitution de grandes modifications dans ses bases fondamentales et bouleverser la tradition de nos principes égalitaires, le fleuron de notre démocratie.

Pour ceux de nos lecteurs qui ne suivent pas attentivement les débats des Chambres, nous leur dirons que l'initiative déposée par M. Hochstrasser, conseiller national de Lucerne, et M. Fonjallaz, conseiller national du canton de Vaud, tendait à la nomination, pour l'avenir, du Conseil national sur la base de la population suisse seulement, et non plus comme cela se pratiquait jusqu'ici, sur celle de la population entière, sans distinction entre nationaux et étrangers.

Cette motion est en contradiction formelle avec notre Constitution de 1848 statuant que les étrangers établis font partie inséparable, au point de vue économique, de la population du canton, laquelle doit être représentée à Berne en raison de son chiffre total.

Les motionnaires visaient, ils l'ont déclaré hautement, à diminuer le nombre de députés au Conseil national fournis par les cantons où l'élément étranger est très dense, comme Bâle, Genève, Zurich, notamment et d'autres cantons frontières également.

La discussion de l'initiative au Conseil national n'a pas été longue.

Le cri de guerre poussé par MM. Hochstrasser et Fonjallaz, « La Suisse aux Suisses » a été rapidement étouffé.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 29

## LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Si, le matin ou l'après-midi, on pouvait disposer de quelques heures de loisirs, elles descendaient près du lac, sous de gros platanes où, l'une et l'autre gardant souvent le silence, elles travaillaient à une broderie quelconque ou lisaient des livres nouveaux et des revues. Et la brise, comme pour les bercer dans leurs rêveries, soulevait lentement de petites vagues, dont le murmure doux et assourdissant venait se mêler au murmure des ruisseaux du bord. D'ailleurs, les distractions ne faisaient pas défaut à la villa. Des amies de Dougaldine apparaissaient inopinément à Beau-Port; d'autres fois, M. Fininger amenait quelques connaissances. Ainsi la monotonie de leurs jours était rompue pour un temps plus ou moins long. Thoune, une ville de militaires, fournissait aussi son contingent de visiteurs, des parents ou des amis de la famille. Quelquefois le cliquetis des éperons sonnait dans les allées du jardin. Ces officiers acceptaient avec un visible plaisir les invitations que le banquier leur adressait. Dougaldine déployait tant de grâces et les caves de Beau-Port étaient si bien garnies! Aucun, pourtant, n'avait encore tenté la

Parmi les discours qui ont été prononcés, nous devons cependant retenir, en partie, celui de M. Deucher, président de la Confédération, discours qui a eu un grand retentissement :

Depuis 1848, la Suisse appartient bien et complètement aux Suisses. L'étranger n'y règne plus par des pensions, par des titres, par l'enrôlement. On ne voit plus des Suisses se rencontrer sur des champs de bataille étrangers. Notre démocratie repose sur la volonté populaire, sur d'honnêtes compromis, sur le respect réciproque des droits. Chaque canton a sa représentation assurée dans les deux Chambres et il ne reste rien à conquérir.

Lorsqu'un système constitutionnel a été en vigueur pendant un demi-siècle, sans produire aucun inconvénient, aucune plainte, il faut de graves raisons pour le changer. Or, l'initiative actuelle est due uniquement à la malheureuse motion de M. Amstler en 1897. Elle n'a pas sa source dans un besoin ressenti par le peuple.

Il ne faut pas croire, du reste, que l'adoption de l'initiative obligera les Chambres à modifier la loi sur les arrondissements électoraux. Au point de vue politique, l'initiative est un coup d'épée dans l'eau.

Où est la nécessité de cette révision? Je n'ai entendu aucun argument, au Conseil national, qui me prouvât qu'il y eût péril en la demeure. Quel est le député qui puisse passer actuellement pour un représentant des étrangers? D'ailleurs, que seraient les villes de Bâle, Zurich, Genève, sans l'immigration étrangère? C'est ce flot étranger qui leur donne leur importance économique. Méritent-elles le traitement qu'on veut leur faire subir? Quelle situation serait celle des cantons mutilés d'une partie de leur députation? Vent-on les punir de contribuer à la prospérité nationale par leur prospérité particulière?

Est-ce bien à la Suisse de tracer cette délimitation chauvine entre nationaux et étrangers, nous le pays des bureaux internationaux, nous le pays des industries d'exportation, pays des touristes. Quelle figure ferions-nous devant l'Europe civilisée après avoir entrepris cette expédition rétrograde?

M. le président Deucher parlait avec une conviction si sincère, un enthousiasme si communicatif qu'il n'eut pas de peine à convaincre la grande

conquête de la jeune fille. Les uns redoutaient le sourire, nuancé d'ironie, qui se jouait dans les coins de cette jolie petite bouche : il signifiait clairement qu'elle se jugeait supérieure à tous ces fils de Mars, avec lesquels elle daignait causer, et personne, parmi eux, n'eût osé soutenir le contraire. Les autres ne songeaient pas au mariage. Ils étaient de cette race d'hommes qui, aussi longtemps que les cheveux ne s'argentent pas aux tempes, se refusent obstinément à goûter les joies paisibles de la vie à deux. Un séjour d'une année, soit à Paris, soit à Londres, ou un grand voyage, ou bien encore un congé dans une armée étrangère, leur en disait encore davantage. Au surplus, dans ce monde, il faut avoir vécu pour s'établir. Ils bornaient donc leur cour à quelques propos galants, et Dougaldine conservait avec tous, cousins ou amis d'un jour, l'humeur gaie de la jeune fille heureuse, estimant à sa juste valeur cette flirtation sans aucune portée. Quand la société quittait la villa, Mile Fininger était toute contente, ainsi que sa tante, de retrouver leur vie tranquille, un moment troublée par la présence de ces invités.

Cette fois, il devait en être autrement. Pendant qu'Amédée fréquentait encore les écoles publiques, il ne passait qu'une partie de l'été à Beau-Port. A présent qu'il avait un précepteur, la famille entière allait s'installer dans cette spacieuse demeure pour toute la durée de la belle saison. Jean avait bien murmuré quelques objections mais sans succès.

majorité du Conseil, du mal fondé de la nouvelle initiative.

A la votation, le Conseil national a rejeté la motion par 103 voix contre 15 et 16 abstentions; 27 députés étaient absents. La députation fribourgeoise s'est partagée: MM. Gottofrey et Grand votant en faveur de l'initiative; MM. Dinichert et Diesbach se ralliant à la majorité pour son rejet. M. Théraulaz s'est abstenu et M. Bossy était absent pour motif de santé.

Au Conseil des Etats, la motion n'a pas été plus heureuse. Elle a été rejetée par 25 voix contre 8; il y eut 3 abstentions et 5 absences. L'unique député fribourgeois présent, M. Python, a voté pour l'initiative; M. Cardinaux était absent.

Pour nous, Fribourgeois, nous devons examiner de près l'attitude de nos députés aux Chambres fédérales et celle, en particulier, du pontife qu'est M. Python.

Qui ne se souvient des récents débats, dans ces mêmes Chambres, au sujet de la grâce à accorder aux socialistes genevois. M. Python stupéfia l'auditoire par l'inauguration d'une nouvelle politique, politique de sa fabrication, qui consistait à appuyer le recours des socialistes pour s'attirer les bonnes grâces du parti ouvrier. Et aujourd'hui, jetant son masque, il redevient le conservateur étroit, ennemi du progrès et de l'équité.

Cette politique de jongleur ne nous surprend pas.

L'initiative Hochstrasser-Fonjallaz sera soumise au vote populaire. Elle n'est certes pas sans danger, et ce serait nous tromper nous-mêmes que de dire qu'elle ne nous cause aucune inquiétude.

Cependant nous sommes pleins de confiance que le peuple fribourgeois rejettera une motion qui romprait les liens de la solidarité confédérale

— Pourquoi n'iriez vous pas avec? lui avait dit M. Fininger. S'il vous faut des livres, vous n'avez qu'à commander, on vous les expédiera de suite. Vous serez plus à l'aise pour vous livrer à vos études favorites, sur les bords d'un beau lac, que dans la chaleur étouffante de la ville. Et puis, vous m'en avez fait la promesse.

Le jeune homme céda. Il n'y avait pas d'autre issue, puisqu'il s'était engagé à les accompagner. S'il avait prétexté ses travaux, c'est parce qu'il n'osait ni s'avouer, ni avouer à d'autres, surtout à M. Fininger, le vrai motif de son hésitation. Il se disait, et non sans raison, que cette existence en commun, ces relations quotidiennes avec Dougaldine deviendraient pour lui la source de peines infinies, et, loin de s'affaiblir, l'amour qu'il ressentait déjà pour elle se fortifierait et annihilerait sa volonté. A cette pensée, une peur vague l'assailait. Où le conduirait-elle, cette passion? Parfois, à vrai dire, il se flattait que Dougaldine le payerait de retour et qu'alors, encouragé par elle, il triompherait de toutes les difficultés. Mais, l'instant d'après, le doute le reprenait, amer et poignant. Ne connaissait-il pas cette jeune fille? Il y avait, chez elle, comme deux êtres distincts, deux âmes : l'ange de l'amour, la femme capable de rendre un homme indigne de l'être; et, à côté, le démon de l'orgueil, de la caste patricienne, qui se révoltait à la seule idée d'aimer une enfant du peuple.

(A suivre.)

Fribourg.

000

à Bulle :  
de la Gruyère.

IS  
ture de J. Staub  
de Morton,  
MM. Bertschy frères.

UR VOITURES  
pour meubles, etc.  
99] Prix modérés.

IS  
NDS DE BOIS  
PUBLIC

llation moderne, telle  
le côté et circulaire, je  
iage à façon aux  
(H122B)

h Bellora  
de La Tour-de-Trême.

ndre :  
concert avec une  
s, étant en bon état,  
du journal. [233

OT  
raines potagères  
s n (H27) [256  
fondée en 1836,  
arras, Bulle,  
vaud,

DRE  
de M. LEVRAT, à la  
[255

mande  
ville pour aider à la  
né,  
du journal. [240

TAGES  
à mes achats en  
mente chaque année  
hausures :  
la bonne qualité,

exemple :

s, N° 40/48 Fr. 6.50

s, » 40/48 » 8.—

s, » 40/48 » 8.50

s, » 36/42 » 5.50

s, » 36/42 » 6.50

s, » 36/42 » 6.80

s, » 26/29 » 3.50

s, » 30/35 » 4.50

res en tous genres.

s de remerciement

de ma clientèle et

contrées de la Suisse

dispos rion de tout

cipe de ne pas tenir

lie, comme on en

ms fallacieux. Ga-

Echange immédiat

avec plus de 250 il-

co. (H1200Q) [203

us grande maison

ures de la Suisse.

enzbourg.

FILLES

ellement des

filles

le chocolat

[760

ommencement.

ES, IMP.-ÉDITEURS

unissant la campagne suisse aux villes suisses, ce en dépit des cabrioles politiques de M. Python.

CONFÉDÉRATION SUISSE

**Chemins de fer fédéraux.** — Les recettes des chemins de fer fédéraux se sont élevées, en février 1903 à 4,337,300 fr. contre 4 127,419 fr. en février 1902 ; les dépenses à 3,271,500 fr. contre 3,119,077. L'excédent des recettes est donc de 1,065,800 fr. contre 998,342 fr. Pour les deux premiers mois de 1903, l'excédent est de 2,473,970 contre 2,383,508 dans la période correspondante de 1902.

**Finances fédérales.** — Le compte fédéral pour 1902 solde par un excédent de recettes de 666,759 francs 06, tandis que le budget pour 1902 prévoyait un déficit de fr. 5,600,000. Ce résultat est dû en première ligne aux plus-values, dont les plus importantes ont été : pour l'administration des douanes, fr. 4,400,000, pour les postes et télégraphes, fr. 2,300,000, et en deuxième ligne, aux diminutions de dépenses, dont les plus importantes portent sur les constructions fédérales et sur le département militaire.

**Industrie.** — Le nombre des industries soumises à la loi fédérale sur les fabriques était, au 5 juin 1901, de 6080 ; le nombre de personnes employées dans ces fabriques s'élevait à cette époque à 242 534, dont 150,203 ouvriers et 92,331 ouvrières. Parmi ces dernières, il y a 24,000 femmes mariées.

**Emprunt fédéral.** — La commission du Conseil des Etats pour le nouvel emprunt de millions, propose à l'unanimité de ratifier la convention passée avec le consortium des banques.

**Les nouveaux tarifs des chemins de fer.** — C'est le 1<sup>er</sup> mai prochain qu'entreront en vigueur les nouvelles taxes de transport des personnes sur le réseau des chemins de fer fédéraux. Ces tarifs sont établis sur la base de ceux de l'ancienne compagnie du Nord-Est pour les billets simple course et sur la base de ceux de l'ancienne compagnie du Central pour voyages aller et retour. Autrement dit, les nouvelles taxes correspondent aux tarifs les plus bas des compagnies rachetées. Pour la simple course, on paiera, dès le 1<sup>er</sup> mai prochain, sur le réseau fédéral, 5,2 centimes par kilomètre, et 6,5 centimes, pour la course aller et retour.

Ces taxes constituent, sur les prix actuels, une sérieuse réduction, surtout pour les billets aller et retour.

**Jura Simplon.** — Le Conseil d'administration du Jura-Simplon a alloué une gratification d'environ 300.000 fr. aux employés de la compagnie qui ne sont pas au bénéfice d'un tantième.

Il a de plus fixé un crédit de 100.000 fr. au maximum pour allocations équitables essentiellement en faveur de fonctionnaires qui, vu leur âge, n'entreront pas au service des chemins de fer fédéraux.

En ce qui concerne la question essentielle à l'ordre du jour : liquidation de la compagnie au 1<sup>er</sup> mai 1903, le conseil a décidé :

1. De convoquer l'assemblée générale des actionnaires pour le 18 avril prochain ;
4. De tenir une nouvelle séance samedi 28 mars pour arrêter définitivement les propositions à soumettre à l'assemblée générale.

**Militaire.** — La *Berner Tagwacht* annonce que l'instructeur en chef de l'infanterie aurait décidé de ne plus confier de commandement au major Gertech, dont le nom a été mêlé à divers incidents ces dernières années.

**Une votation populaire à l'horizon.** — La *Berner Tagwacht* annonce que la demande de referendum concernant la loi pour la répression des

excitations à l'indiscipline dans l'armée a réuni jusqu'à présent 60,254 signatures. Un premier stock de 31,000 signatures vient d'être déposé à la Chancellerie fédérale.

Le canton de Neuchâtel a fourni 5000 signatures ; Winterthour à lui seul 4000.

**Grisons.** — Une partie de la presse a fait beaucoup de bruit à propos d'un suicide survenu à la caserne de Coire. C'est, réduit au désespoir par les procédés de l'autorité militaire, que le nommé Spinas devait s'être, disait-on, donné la mort.

Le gouvernement des Grisons a fait une enquête. Il y a eu, en effet, une légère incorrection officielle à l'égard de Spinas, mais elle n'était en aucun cas de nature à pousser au suicide un homme dont la pauvreté, des accès fréquents de mélancolie, l'inintelligence et des circonstances de famille déplorable expliquent amplement la funeste résolution.

**Genève.** — Le dernier des prisonniers militaires, M. J. Sigg, a quitté la prison de Saint-Antoine dimanche matin.

— La cour d'assises a condamné à 12 ans de réclusion l'Italien Furiga qui, dans un accès de jalousie, a égorgé sa fiancée. Mlle Marthe Zimmermann, dans une pension alimentaire de la rue du Cendrier.

— MM. les docteurs Weber, de Genève, et Kohler, de Lausanne, après avoir examiné longtemps l'anarchiste Machetto, le déclarent irresponsable. C'est maintenant à la chambre d'accusation du Tribunal fédéral de décider s'il y a lieu de le renvoyer quand même devant la cour d'assises fédérale.

ÉTRANGER

**France.** — Il résulte d'interviews avec les notables dominicains, qu'un certain nombre de moines de l'ordre de Saint-Dominique vont se rendre en Suisse.

— **L'affaire Humbert.** — L'hôtel de la famille Humbert, avenue de la Grande-Armée, à Paris, a été vendu 322,000 francs. On ignore le nom de l'acquéreur.

**Allemagne.** — Au Reichstag, à l'occasion de la discussion du budget des colonies, M. Stolle, socialiste, se plaint de la continuation de l'esclavage dans l'Afrique orientale.

M. Stübel, directeur des colonies, répond que l'esclavage doit être complètement supprimé, mais qu'actuellement on se trouve dans une période de transition pour l'établissement d'un système économique moderne. L'orateur ajoute qu'il a été délivré dans l'Afrique orientale, en 1901, 1500 lettres de liberté, et en 1902, plus de 2000. Il conclut en disant que l'administration coloniale ne peut pas faire d'avantage pour supprimer complètement l'esclavage.

— **Les suicides dans l'armée allemande.** — On signale de Hanovre une véritable épidémie de suicides dans le corps de l'armée allemande qui tient garnison dans cette province.

Dans le courant de la semaine dernière, quatre soldats, dont trois hulans, se sont tués ; ces morts viennent s'ajouter à d'autres, déjà nombreuses.

Ces suicides causent une grande émotion dans la population, qui les attribue aux mauvais traitements des sous-officiers, et même des officiers, envers leurs hommes.

**Espagne.** — M. Silveira dément le bruit de la démission de M. Villaverde.

— Plusieurs journaux attirent l'attention du gouvernement sur la sécheresse qui règne dans des régions de l'Espagne. On craint de mauvaises récoltes, qui rendraient nécessaire l'importation de grandes quantités de blé.

— **La fiancée du roi d'Espagne.** — Quelques journaux espagnols parlent d'un projet de mariage du roi ; la fiancée serait la fille de la comtesse de Paris, la princesse Louise, née en 1882.

Rappelons que le roi Alphonse XIII est né le 17 mai 1886.

**Angleterre.** — Le roi d'Angleterre a notifié au roi de Portugal que sa visite à Lisbonne serait un acte officiel, par lequel il entend marquer son estime pour le roi don Carlos et commémorer l'alliance qui existe entre le Portugal et l'Angleterre.

**Maroc.** — La tribu des Benider, de la juridiction de Tetouan, s'est de nouveau déclarée en révolte contre le gouverneur de cette ville.

Quelques convois de marchandises ont été pillés par cette tribu, dont 400 hommes armés de fusils sont campés depuis lundi à sept kilomètres de Tetouan, barrant la route aux voyageurs.

CANTON DE FRIBOURG

**Vol.** — Mardi dans la soirée, un ou des voleurs se sont introduits dans l'appartement du teneur du Café du Raisin, à Fribourg.

A l'aide de clefs qu'ils avaient enlevées la semaine auparavant, ils ont ouvert un tiroir et enlevé environ 200 fr. qui y étaient contenus.

**Technicum.** — Les examens de clôture du semestre d'hiver sont fixés au lundi 30, mardi 31 mars et mercredi 1<sup>er</sup> avril de 8-12 h. et de 2-6 h. Les parents des élèves et toutes les personnes qui s'intéressent aux études techniques sont invités à honorer ces examens de leur présence.

— L'exposition des travaux d'élèves sera ouverte à la Grenette, du 30 mars au 16 avril, chaque jour, de 10 h. à midi, et de 1 h. à 5 h.

Les examens de fin de semestre auront lieu les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.

**Accident.** — Il y a quelques jours, un citoyen de Planfayon, M. Joseph Offner qui était occupé avec son fils et d'autres aides à dévaler du bois aux environs du Lac Noir, fut atteint à la tête par un billon qui l'assomma, non pas tout à fait sur le coup, cependant, car M. Offner a vécu jusqu'au lendemain matin.

GRUYÈRE

**Finances bulloises.** — Le Conseil général de la ville de Bulle a tenu séance vendredi dernier. Il a approuvé, sans réserve, les comptes de 1902, présentés par le Conseil communal.

Il n'est pas sans intérêt de donner quelques chiffres de ces comptes et de l'état actuel de la fortune communale.

Tout d'abord nous dirons que le budget pour 1902 prévoyait

un total de dépenses de Fr. 125,850 —  
et un montant de recettes de > 122,360 —  
d'où un déficit de > 3,490 —

Or il résulte des rapports présentés que la fortune communale s'est accrue en 1902, de 8995 francs 15.

Le bilan au 31 décembre solde par un actif de Fr. 1,716,980 35

et un passif de > 1,040 670 —

de sorte que la fortune de la ville s'élève > 676,310 35

Elle se montait au 31 décembre 1901 à > 667,315 20

d'où une augmentation de Fr. 8.995 15

Le Fonds des pauvres solde au 31 décembre 1902 par fr. 282,497 90 et la fortune du Fonds d'école ascende à cette même date à fr. 77,911,70.

C'est là un brillant résultat dont nous sommes redevables à l'excellente gestion de notre Conseil

communal et une situation père.

Le Conseil général a fixé le prix de 29,000 fr., de l'immeuble de la ville. Cet immeuble de la commune de Ste-Croix, qu'il a acheté le bâtiment Baudère, est un objet d'investissement très rapide de de nouveaux services qu'il va procurer par diverses acquisitions.

Gare de Bulle.

A propos de la gare de Bulle, nous racontent des histoires qui nous veulent mettre en garde contre Montbovon et d'autres. Nous leur souhaitons bon voyage. La gare de Bulle est une gare de passage sans réseau relié.

Quant à la gare de Bulle, elle est la seule et unique à l'Écuventin, projet du Tirage. Tout cela est propre à masquer la situation.

Il n'est, en effet, qu'à l'occasion des observations du directeur fédéral des chemins de fer, les yeux aux moins clairs.

Dans l'intérêt de la population, des chemins de fer, comme du Bulle-Romont, nous souhaitons que la gare unique, à Bulle, soit la gare actuelle, d'administration.

Il faut donc le plus tôt possible l'ouvrage pour faire l'ouvrage que tous les intéressés ont le plan de la seule solution. On ne perdra le moment.

**Industrie chocolatière.** — Les maîtres de la Fabrique de chocolats se sont réunis samedi pour la répartition d'un dividende de deux millions, ainsi que la répartition des bénéfices.

Les établissements de la ville ont le pouvoir contenir 3000 personnes.

Menus propos.

Un air de fête ! Pour conserver une atmosphère de fête, il faut que l'air de fête soit partout. Pour conserver une atmosphère de fête, il faut que l'air de fête soit partout.

EMI

Monsieur E. JAILLARD a bien sincèrement tenu à leur ont témoigné l'occasion de la maladie de leur cher cher petit.

A VEN

on à échanger contre une pouliche âgée de 4 ans à la montagne l'année prochaine. S'adresser à M. Demazet, 21ères près Romont.

A LO

en ville, un appartement de 2 pièces, cuisine et galetas. S'adresser au bureau de la ville.

A LO

un logement de 2 pièces, cuisine, galetas, S'adresser à M. Jorland, Bulle.

Mises pu

Pour cause de départ, sera en mises publiques le 3 avril prochain, à 10 heures du matin, à l'auberge de la ville, sa propriété d'environ 2 hectares, grand nombre de constructions.

Mises pu

Pour cause de départ, sera en mises publiques le 3 avril prochain, à 10 heures du matin, à l'auberge de la ville, sa propriété d'environ 2 hectares, grand nombre de constructions.

Mises pu

Pour cause de départ, sera en mises publiques le 3 avril prochain, à 10 heures du matin, à l'auberge de la ville, sa propriété d'environ 2 hectares, grand nombre de constructions.

communal et une situation de fortune très prospère.

Le Conseil général a ratifié la vente pour le prix de 29,000 fr., de l'ancien abattoir de notre ville.

**Gare de Bulle.** — On lit dans le *Confédéré*:

A propos de la gare de Bulle plusieurs journaux nous racontent des histoires bien amusantes; les uns veulent mettre en exploitation le La Tour-Montbovon et d'autres le Châtel-Verrerie.

Quant à la gare on parle encore d'une gare centrale et unique à l'Ecu et d'autres reprennent le projet du Tirage.

Il n'est, en effet, qu'un seul projet possible et les observations du directeur technique du Département fédéral des chemins de fer a dû ouvrir les yeux aux moins clairoyants.

Dans l'intérêt de tout le réseau et de toute la population, des chemins de fer de la Gruyère comme du Bulle-Romont et des chemins de fer fédéraux, du présent comme de l'avenir, il n'y a que la gare unique, avec l'agrandissement de la gare actuelle, d'admissible.

Il faut donc le plus tôt possible se mettre à l'ouvrage pour faire de « la bonne ouvrage ». Il faut que tous les intéressés dressent au plus tôt le plan de la seule solution possible; c'est ainsi que l'on perdra le moins de temps et d'argent.

**Industrie chocolatière.** — Les actionnaires de la Fabrique de chocolat au lait Cailler se sont réunis samedi, à Broc, et ont décidé la répartition d'un dividende de 7 % au nouveau capital de deux millions (14 % au capital réel), ainsi que la répartition de 8000 fr. aux ouvriers. Les établissements seront agrandis de façon à pouvoir contenir 3000 ouvriers et ouvrières.

**Menus propos.** — Bulle avait samedi soir un air de fête!

Pour conserver une bonne coutume, notre fanfare donnait sérénade au nouveau Conseil commu-

nal, réuni à l'Hôtel de Ville. De joyeux morceaux de musique galement enlevés, des illuminations multicolores, feux de Bengale, fusées, soleils, pétards de toutes-sortes avaient attiré une foule nombreuse, désireuse de témoigner sa sympathie aux élus du 8 mars, que la cérémonie du serment, prêté samedi matin, avait définitivement sacrés dans leurs fonctions.

Sur le perron de l'hôtel, M. Félix Glasson, que le nouveau Conseil vient à l'instant et à l'unanimité de confirmer comme syndic, prend la parole.

Dans une improvisation toute vibrante de patriotisme, l'orateur remercie la population bulloise de la manifestation de ce soir et l'assure du dévouement de ses mandataires. Il se félicite, avec la majorité du Conseil, d'être l'élu de Bulle, la cité libérale par excellence, forte de ses convictions progressistes.

Jetant un coup d'œil rétrospectif sur la période quadriennale qui vient de s'écouler, il est aisé de constater le grand pas que la ville a fait dans la voie du progrès et des améliorations. Le service des eaux a été complété et terminé; Bulle possède de nouveaux et spacieux abattoirs et l'importante question des nouveaux chemins de fer vient de se résoudre, en principe du moins, au mieux des intérêts de la commune. Ce ne fut pas sans peines ni combats!

Et ce dévouement aux choses publiques le nouveau Conseil est prêt à le continuer.

M. le syndic Glasson unit ses vœux à ceux du Conseil communal pour la prospérité de la ville de Bulle, généreuse, progressiste et libérale!

L'assistance applaudit vivement ces franches et sincères paroles.

Et maintenant que les lampions sont éteints, nos Ediles reprendront, en silence, la chaîne des labeurs que l'ancien Conseil leur a léguée. Ils peuvent compter sur l'appui et la sympathie de la population qui ne ménagera rien, il faut l'espérer, pour alléger leur tâche.

Le printemps nous est revenu!

Il apporte avec lui la joie du renouveau, les délices d'un soleil réjouissant. Il fera renaitre une couronne de verdure au front de nos arbres si tristes en hiver et rendra aux ruisseaux les doux murmures que la froidure avait étouffés.

Le blanc suaire de nos montagnes fera place à de rians tapis verts, parsemés de bosquets fleuris,

où d'innombrables hôtes ailés vont reprendre leurs concerts.

Il revient le doux printemps avec l'espoir pour le pauvre que le froid a fait souffrir, lui donner la vision de jours meilleurs.

Printemps bienfaisant, libérateur qui si longtemps s'est fait désirer, apporte un peu de joie dans nos cœurs.

L'heure blonde apaisée et rêveuse, c'est l'heure  
Où d'un rayon déjà plus doux, le soir effleure  
Les pétales du usage effeuillé;  
Sur le flanc du ravin encore ensoleillé  
La brise endort le flux de ses ondes légères,  
Et par delà les plants d'ajoncs et de fougères  
La courbe des coteaux violets glisse et fuit  
Vers un monde inconnu d'où va monter la nuit;  
L'heure berceuse, l'heure insaisissable et frêle  
Que traversent, du vol oblique de leur aile,  
Des couples paresseux d'hirondelles en deuil;  
C'est l'heure d'abandon sans blâme et sans orgueil  
Où, lasse de penser et de juger les choses,  
Notre âme s'assoupit parmi les frissons roses  
De la terre indulgente à nos laburs finis;  
L'heure émue, où les bois sont comme de grands nids  
Qui jettent des chansons d'amour au bord des routes;  
C'est l'heure d'être aimée, l'heure exquise entre toutes,  
L'heure où tu paraisais au détour du sentier,  
Tenant, du bout des doigts, une fleur d'églantier.

EDMOND HARAUCOURT.

**AVIS**

Nous prions l'honorable public de remettre directement au bureau de « LA GRUYÈRE », rue du Tir 131, les annonces locales destinées à notre journal. Par contre, les annonces de provenance étrangère au canton nous parviennent par l'entremise de l'agence de publicité Haassenstein & Vogler.

Les ordres qui nous seront remis directement, dépassant 6 insertions, bénéficieront d'un rabais de 10 à 50 %, suivant l'importance de l'annonce.

**Essayez l'emplâtre ROCCO**

le plus efficace des emplâtres, composé de capsicum et doublé de flanelle. Il est recommandable dans les cas de rhumatismes, de douleurs du dos, de lumbago, etc. — Il se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 1 fr. 25.

**Une bonne santé ne s'acquiert**

qu'en veillant surtout à la pureté du sang. A cet effet, les personnes soucieuses de leur santé savent qu'il faut faire usage de temps en temps d'un bon dépuratif. Comme tel nous leur recommandons vivement l'emploi du Sirop à base de noix ferrugineuses de Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. — En vente dans toutes les pharmacies, le flacon 3 fr., la bouteille 5 fr. 50. Exiger la marque des Deux Palmiers. Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

**MISES**

Pour cessation de commerce, on vendra en mises publiques, le **jeudi 26 mars**, dès 1 heure de l'après-midi, au Café industriel à Bulle, un certain nombre d'objets comprenant train de campagne, armoire, meuble d'angle, etc., etc. (H189B)[272]

**A louer :**

un **logement** composé de trois chambres et une cuisine au 1<sup>er</sup> étage du N° 21 de la Grand'ruë. [277]

**A louer :**

de suite, un joli **logement**, à la rue du Moléson. S'adresser à Jean JELK. [276]

**A LOUER**

un petit **appartement** chez Alfred Eschiva, Bulle. [275]

**Mises publiques.**

L'Office des faillites de la Gruyère exposera à vendre en mises publiques, le **jeudi 26 courant**, à 2 heures de jour à l'ancien magasin Peyraud-Boseou, à Bulle, divers objets mobiliers tels que piano, bibliothèque, réfrigérateur, mécanisme à bois, tables rondes et carrées, chaises, fauteuils, tableaux, bascule, pot-à-pour, etc., etc. [288](H148B) L'Office des faillites

**A LOUER**

à Bulle, un beau **logement** de 4 chambres avec véranda, cuisine et part à un jardin ombagé. S'adresser au bureau du journal. [289]

Monsieur E. JALLARD et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur cher cher petit (H143B)[285]

**ÉMILE**

**A VENDRE**

ou à échanger contre une pièce de bétail une **poulliche** âgée de 22 mois, ayant été à la montagne l'année passée. S'adresser à M. DEMIÈRE, Joseph, à Mézières près Romont. (H144B)[284]

**A LOUER**

en ville, un **appartement** de 2 chambres, cuisine et galetas. S'adresser au bureau du journal. 286

**A LOUER**

un **logement** de 2 chambres, cuisine et dépendances, galetas, bûcher et jardin, en Saucens. S'adresser à M. Joseph REXMY, sieur, à Bulle. [278]

**Mises publiques.**

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques le **vendredi 3 avril** prochain, dès les 10 heures du matin, à l'auberge de l'Aigle-Noir, à Riaz, sa propriété d'environ 3 poses, eau abondante, grand nombre d'arbres fruitiers. [279] M. DURIAUX.

**Lavage chimique et Teinturerie**

Mangold & Röthlisberger, succ<sup>rs</sup> de

**C.-A. GEIPEL, BAILE**

**Spécialité :** Lavage chimique et teinture de vêtements pour dames et messieurs, toilettes de bal, uniformes, costumes de carnaval, couvertures de lits, tapis étoffes pour meubles, rideaux, pelletteries, peaux, velours, peluche, gants, plumes d'autruches, etc. Effets pour deuil sur demande en 2 à 3 jours. (H1967Q)[287]

Dépôt à BULLE chez Mlle Fanny Peyraud, confections.

**On demande**

une **filie** pour la campagne. S'adresser au bureau du journal. [280]

Jeunes lapins, géants, pl. lourde race, 5 fr. la paire. Sujets moitié adultes 10 fr. la paire. Bouvreuils chanteurs à 4 fr. Schmid-Scaroni, Frauenfeld. (H1785z)[283]

**A VENDRE**

**Sable, gravier, plâts, ciment et chaux**, chez MAHOD, Hilaire, rue du Moléson, Bulle. [250]

**A vendre :**

un tas de **foin** de 130 quintaux métriques environ, qualité extra, pouvant être rendu sur wagon en gare d'Ecublens (Bue). Pour voir et traiter s'adresser à Eugène NICOLAS, Carronge (Vaud). (H27)[285]

**Mises d'immeubles.**

**Lundi 30 mars** courant, dès les 3 heures après midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, il sera exposé en vente par voie de mises publiques les immeubles art. 44, 45, 46 et 47 du cadastre de Vuadens, consistant en une maison d'habitation, grange, écurie, place et jardin de 61 perches. Les conditions seront lues avant les mises.

Ces immeubles sont la propriété des enfants de feu Joseph Chassot. Pour les voir, s'adresser à sa veuve Victorine Chassot, née Terrier, à Vuadens. L'hoirie CHASSOT. 267]

**On offre à vendre**

de gré à gré, à Sorens, **une propriété** de neuf poses de terre avec maison d'habitation, grange, écurie et remise. Entrée en jouissance immédiatement. Pour traiter s'adresser à François Benon (H140B)[274] à Sorens.

# ENGRAIS CHIMIQUES

**ENGRAIS COMPLET**, à base d'os, pour toutes cultures, en sacs de 50 kg., dosage garanti :

Azote, 2 1/2 %; Acide phosphorique, 12 %; Potasse, 5 %.  
Maison placée sous le contrôle de la Station fédérale d'essais et d'analyses agricoles, à Lausanne.  
Bulletins d'analyses à disposition.

**SCORIES THOMAS** garanti : 15 % acide phosphorique.

**Avoine supérieure et froment du printemps**  
pour semences.

Gros et détail. — Prix réduits.

J. CROTTI, Bulle.

218]

## Vins de table

rouges et blancs, garantis naturels, à 35, 40 et 45 cent. le litre. — Vieux recommandés à 50, 60 et 80 cent. le litre.

GRENACHE doux, rouge et blanc, à 70 cent. le litre.

Par quantités, fort rabais.

Vins fins et liqueurs en bouteilles : Malaga, Madère, Xérès, Oporto, Malvoisie, Alicante, Asti mousseux, Vermouth, Champagne, Cognac, Rhum, Kirsch, Gentiane, Bitter, Absinthe, Fernet Branca, Sirops divers, etc., etc. à des prix réduits.

Malaga doré 2 ans, fûts de 16 litres Fr. 16  
5 » » 16 » » 20  
8 » » 16 » » 24

en fûts d'origine compris.  
Se recommande : Francisco Ribes, Bulle, propriétaire de vignes à San Jaume (Prov. Barcelone, Espagne).

216]

**Etalons fédéraux.**  
Les étalons Lucas, demi sang, et Abdias, Franches Montagnes, sont à la disposition des éleveurs à l'Hôtel de Ville de Bulle depuis le 15 mars au 1er juin; à partir du 1er juin chez M. Gustave Martin, à Bulle, vers le Tirage.



(H116B) [223

**Dépuratif Golliez**  
OU  
Sirop de brou de noix ferrugineux  
PRÉPARÉ PAR  
Fréd. GOLLIEZ, pharmacien, à MORAT

29 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : Scrofules, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement, sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, antiscrofuleux, antirachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contrefaçons, demandez expressément le DÉPURATIF GOLLIEZ, à la marque des Deux Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50. Celui-ci suffit pour la cure d'un mois.

En vente dans les pharmacies. [131

**Engrais chimiques.**

Pour éviter tout retard dans la livraison, les agriculteurs qui désirent faire l'acquisition d'engrais sont priés de s'inscrire au plus tôt auprès de

L'AGENCE AGRICOLE  
**AUG. BARRAS, BULLE**  
maison placée sous le contrôle (H137B) [268  
des établissements fédéraux d'essais et d'analyses agricoles.

**INSTITUT AGRICOLE DE FRIBOURG**  
Ecole d'agriculture de Pérolles-Grangeneuve.

Le semestre d'été commencera, à Grangeneuve, le 14 avril. Conditions très favorables d'admission. S'inscrire avant le 10 avril prochain.  
Pour renseignement, s'adresser à

la Direction de l'Ecole,  
à Pérolles ou à Grangeneuve.

247] (H1002F)

Matériaux de construction tels que tuiles, briques, plâtres de ciment de toutes dimensions, drains, tuyaux d'Aarau et de Belgique, chaux, ciment, gypses, ainsi que tous les matériaux courants.

Entreprises générales de bâtiments : Maçonnerie, charpenterie, menuiserie, en régie et à forfait, conduites d'eau, travaux de couvertures diverses, etc., etc.

Plans & devis.

Beau sable et gravier à disposition.

O. TINGUELY, entrepreneur,  
MARSENS [231

**Bières renommées du Cardinal.**  
FRIBOURG (H1110B) [232

Dès maintenant, mise en perce des  
**BIÈRES DE PAQUES**

Dépôt-glacière, à Bulle. A. Corminbœuf, dépositaire.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES  
FAUX-BOIS — MARBRE

**E. BIGOTTA-GENILLOUD**  
BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE  
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [269

Si vous toussiez  
**N'ESSAYEZ PAS**  
autre chose que les  
**BONBONS DES VOSGES**

Aux bourgeons de sapins des Vosges. Goût agréable.

remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.

En vente partout.

Déposé  
Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.  
Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H233X) [25

**DÉPOT**  
des meilleures graines potagères de la maison (H27) [256  
G. F. WATTER, fondée en 1836,  
chez Auguste Barras, Bulle,  
Louis Treyvand,

Le meilleur Dépuratif du sang

**SANG**  
Salsepareille Model  
de la Pharmacie Centrale de Genève  
le meilleur et le plus agréable remède contre

**AVIS**  
AUX MARCHANDS DE BOIS  
ET AU PUBLIC

Par suite d'une installation moderne, telle que scie multiple, scies de côté et circulaire, je m'engage à faire le sciage à façon aux meilleures conditions. (H122B)

Se recommande :  
Joseph Bellora,  
au Transvaal de La Tour-de-Trême. [230]

**Boutons, Dartres,**  
épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.

Agréable à prendre.  
1/3 lit., fr. 3.50; 1/2 lit., 5 fr.  
— 1 lit., 8 fr. (une cure complète). —  
Demandez expressément :  
**SALSEPAREILLE MODEL**  
avec la marque de fabrique.  
Dépôt à Bulle : P. GAVIN, pharmacien;  
à Fribourg : Thürler & Köhler pharmaciens. (H2256X) [236

**MISES**

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques, le vendredi 27 mars courant, dès 11 heures du matin, à son domicile, Hôtel de la Couronne, à Salés, les objets suivants : outils agricoles, tels que faucille, herse, charr, etc. Ameublement d'auberge comprenant : literie, meubles, potager, verrerie, fagots, bois de moule, bois de charrognage, ainsi que de nombreux objets.

248] (H124B) F. ANDREY

**A LOUER**  
un appartement de 4 pièces bien exposé au soleil avec cave et buanderie.  
S'adresser à Auguste MORAND, rue du Moléson, Bulle. [264

Auberge de la Couronne,  
**SALES**  
Le 25 mars courant, pour cause de départ,  
**Cassée**  
Invitation cordiale. (H135B) [271

On demande  
comme apprenti un jeune homme robuste. Entrée au plus tôt.  
S'adresser à F. GRANDJEAN, boul.-pâtisier, à Romont. [200

**Avis aux modistes.**  
A vendre, à moitié prix, une machine à fabriquer les chapeaux. [263  
S'adresser à M. Félicien SAVARY, à Riaz.

**JEUNES FILLES**  
On engage continuellement des  
**jeunes filles**  
à la Fabrique de chocolat de Broc. [760  
Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



**ABONNEMENTS**  
Suisse... 1 an, Fr. 4.50  
6 mois, » 2.50  
Etranger... 1 an, » 9.00  
6 mois, » 5.00  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les bureaux de poste.

## Le militarisme

Depuis quelque temps, le jour aux Châtaignes, la presse suisse. L'armement, le militarisme passent, ces critiques, des critiques, ont ému le peuple suisse, tains faits qui font de la saize organisée, tête de notre armée :

Certaine presse a combattu le militarisme qu'il entraîne, soit de grandissants du service. Ces feuilles n'avaient majorité suisse, confédérés et du Conseil. Mais aujourd'hui le mécontentement se fonde.

Pour mettre nos connaissances actuelles nous quelques extraits de l'ouvrage. Un officier écrit de nos officiers de troupes sacrer volontairement le plus solide de leur enthousiasme pour la toutes occasions en é sont fatigués d'assister de la clique qui régnera fédéral, et de constater quence naturelle, non durable, mais peut être

## LA PATRIE

par J. ... Traduit de l'...

Et, pour elle, ce rang n'était pas affaire de vanités réflexions. Elle et croyait fermement à son origine. De même aussi que lui imposait sa naissance, à l'occasion, aurait et les autres. Le docteur pourquoi il se reprochait baissée dans cette passion trop tard. S'il avait encore serait encore opposés à que depuis leur soirée elle blant de son cœur. Mais Voulaient-elle dire à son père du docteur? Non, jamais se faire dans le mystère des lèvres! En outre de ces leçons d'un maître é